

Tarifs et cotisations 2024-25

Les prestations souscrites sont payables lors de l'inscription

I - Titres fédéraux (licences carte neige FFS) :

A prendre en ligne sur le site de la FFS <https://ffs.fr/je-prends-ma-licence/>

Les licences pourront dorénavant être prises ou renouvelées dès le 1er octobre, valables jusqu'au 14/10 de l'année suivante.

Les titres fédéraux FFS sont obligatoires pour participer aux activités du Club.

Adulte = Né(e) en 2009 et avant

Jeune = Né(e) en 2010 et après

1- **Compétition :**

Licence Compétiteur Adulte ou Jeune avec assurance Optimum (recommandé) ou RC uniquement

2- **Dirigeant :**

Licence Dirigeant avec assurance Médium ou RC uniquement

3- **Loisir (école de formation) :**

Carte Neige Loisir Adulte ou Jeune avec assurance Médium (recommandé) ou RC uniquement

Carte Neige Familiale avec assurance Médium(recommandé) ou RC uniquement

II – Adhésion à une section du CO7L pour les non licenciés : **10 €**

Pour les licenciés, le montant de cette adhésion est compris dans celui de leur licence

III – Cotisations d'activités

Le CO7L fait une remise de 15€ sur la cotisation globale du 2ème enfant et 45€ sur celle du 3ème

A) Section ski alpin

A1- Loisir (Ecole de formation ou Ski+)	235 €
A2- Compétition	430 €
A3- Compétition épisodique	250 €
A4- Complément Entraînements (mardi ou jeudi ou vendredi)	90 €

IV – Avantages saison 2024/2025 (sur présentation d'un justificatif)

Carte "TATTOO" pour les collégiens 60 €

Carte "La Région" pour les lycéens 30 €

Pass Sport ministère des Sports 50 €